



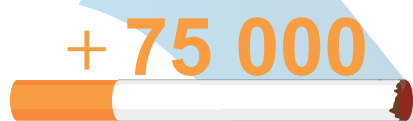
LUTTER CONTRE L'ÉPIDÉMIE TABAGIQUE POUR RENFORCER LES DROITS HUMAINS

L'industrie du tabac a été l'une des premières à investir le champ des droits humains. Les fabricants ont successivement déployé des campagnes de relations publiques faisant la promotion des minorités ethniques, de l'émancipation des femmes ou d'un hypothétique droit des fumeurs. La promotion des droits humains par l'industrie du tabac apparaît antinomique, compte tenu de l'ampleur des dégâts humains, environnementaux et économiques générés par ces fabricants. Cette incompatibilité tend à être de plus en plus admise. Pour cette raison, depuis 2017, l'industrie du tabac est radiée du Pacte mondial des Nations unies (UNG), au même titre que les entreprises de mines antipersonnel et des bombes à fragmentation.

Les Conventions internationales des droits humains peuvent utilement être invoquées pour améliorer le respect des droits humains à travers une lutte contre l'épidémie tabagique renforcée.

Droit à la santé

L'impact du tabagisme sur la santé est un fait de plus en plus connu. Chaque année, il est responsable de la mort de huit millions de personnes, dont **75 000** en France, faisant du tabagisme une épidémie industrielle. Consommé sur la durée, le tabagisme entraîne la mort d'un fumeur sur deux. Il réduit l'espérance de vie en bonne santé en étant à l'origine de **17 localisations de cancer**, de maladies respiratoires chroniques et invalidantes, de broncho-pneumopathies chroniques obstructives (BPCO), ou de maladies cardiovasculaires précoces (AVC, infarctus).



décès par an provoqués par la tabagisme en France

Les non-fumeurs subissent également les conséquences de l'activité de l'industrie du tabac : **1,2 million de personnes dans le monde meurent** prématurément à cause du tabagisme passif.

Droit à un environnement sain

L'industrie du tabac est l'une des **plus polluantes du monde**. La culture du tabac, particulièrement gourmande en produits chimiques, entraîne une pollution durable des sols et des nappes phréatiques. Le séchage des feuilles de tabac, la fabrication du papier et de carton pour les emballages demandent de très grandes quantités de bois. Cette surconsommation est un phénomène à grande échelle : l'industrie du tabac est **responsable de 40% de la déforestation** au Malawi depuis les années 70. Ces pratiques engendrent à la fois des inondations et une diminution de l'accès à l'eau, quand 17% de la population n'a déjà pas d'eau potable.

Alors que l'efficacité du filtre est aujourd'hui fortement remise en question, **4 500 milliards de mégots** finissent dans la nature, polluant notamment les cours d'eau et les océans.



4 500
milliards
mégots dans
la nature

Droit au développement

La culture du tabac est aujourd'hui concentrée dans les pays pauvres et demande un travail intense et très peu rentable. Pour dégager une faible marge, les cultivateurs sont contraints de recourir à la main d'œuvre de l'ensemble de leur famille. Loin d'enrichir les planteurs, la culture du tabac les enferme dans des **cycles d'appauvrissement multigénérationnels**. Pour inciter les agriculteurs à se lancer dans la culture du tabac, les fabricants leur proposent des prêts financiers et matériels. Après la récolte, la faible rentabilité de la feuille de tabac ne permet bien souvent pas de rembourser la créance, enfermant les cultivateurs dans un cercle vicieux d'endettement.

Droit des enfants

Environ **1,3 million d'enfants travaillent dans des plantations de tabac**. Malgré ses déclarations publiques, l'industrie du tabac est la première bénéficiaire de ce travail illégal.

1,3 million
d'enfants dans les plantations
de tabac

Les adolescents, considérés comme les consommateurs de demain, sont les premières cibles des fabricants : plus l'initiation à la nicotine se fait précocement, plus l'addiction sera forte. Parce que ce ciblage est la condition *sine qua non* de la survie économique des cigarettiers, ces derniers s'opposent à la mise en place de mesures de protection (interdiction de vente à l'unité, de publicité), et contournent régulièrement les réglementations en la matière, y compris en France.

Le tabagisme passif est enfin la cause annuelle de la **mort de 65 000 mineurs dans le monde**. Exposée à la fumée pendant son enfance, une personne a davantage de risques de devenir fumeuse à son tour.

65 000
mineurs
par an meurent de tabagisme
passif dans le monde

Droit à l'éducation

L'intensité du travail pour la culture du tabac nécessite souvent le recours au travail des enfants. Embauchés dans les plantations, ces derniers sont éloignés de toute forme de scolarité et de toute perspective d'évolution. Au Malawi, une étude démontrait que 40% des cultivateurs de tabac ne savaient pas lire.

80%
des fumeurs dans le monde
vivent dans des pays
à revenu faible ou
intermédiaire

Droit à la sécurité

L'implication historique de l'industrie du tabac dans le commerce illicite mondial est aujourd'hui largement documentée. **Les fabricants étant les premiers bénéficiaires de la contrebande**, ces pratiques tendent à perdurer : une récente enquête montrait le rôle central de l'industrie du tabac dans le commerce illicite en Afrique de l'Ouest. Pourtant, la contrebande de tabac est une source de financement et de militarisation de la criminalité organisée, des milices ethniques et des groupes djihadistes. Selon Transparency International, le commerce illicite de tabac est l'un des premiers facteurs de déstabilisation de la région.

98%
des cigarettes illicites fumées
dans le monde viennent des
usines des fabricants

Droit à l'information

Pour maintenir la norme tabagique et empêcher la mise en place de réglementations sur ses produits, l'industrie du tabac a orchestré tout au long du 20^{ème} siècle une **campagne de désinformation sur les conséquences sanitaires du tabagisme**. Encore aujourd'hui, les fabricants s'opposent partout où ils le peuvent à la mise en place d'avertissements sanitaires et la composition de leurs produits demeure très opaque. La désinformation est encore un enjeu central pour la rentabilité de l'industrie du tabac. En particulier, **les fabricants cherchent désormais à présenter le tabac chauffé comme une alternative moins nocive** pour la santé. Aucune étude indépendante ne confirme une telle allégation.

Droit des femmes

Le ciblage spécifique des femmes par l'industrie du tabac se traduit par un désastre sanitaire sans précédent. Chaque année, le tabagisme est à l'origine de la mort de deux millions de femmes dans le monde. En France, l'incidence de cancers du poumon et d'infarctus du myocarde a explosé chez les femmes, tandis que le **nombre de décès** attribuables au tabagisme **a doublé entre 2000 et 2013**. Présenté par l'industrie comme un vecteur d'émancipation, le tabagisme entraîne en réalité des risques spécifiques pour les femmes, comme le cancer du sein ou du col de l'utérus.

+113%

de mortalité due au tabagisme chez les femmes entre 2000 et 2013 en France

Le droit des fumeurs, ça existe ?

NON



La notion de droit des fumeurs doit être substituée à celle de tolérance à l'égard de leur consommation. Cette tolérance, dessinant les contours d'une relative liberté de fumer, peut toutefois être restreinte. De la même manière, il n'existe pas non plus un droit des non-fumeurs : les différentes réglementations en matière de santé publique visent à garantir les droits élémentaires de tous les individus, indépendamment de leur statut tabagique. Ainsi, les interdictions de fumer ont vocation à protéger à la fois les non-fumeurs, mais également les fumeurs, exposés à un risque majoré.